



PROVINCE DE QUÉBEC -
ÉCOLE SAINT-SAUVEUR
Assemblée ordinaire

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Sauveur de Val-d'Or, tenue le 8 juin 2022 à 18 h 30 (rencontre virtuelle).

Étaient présents :

Catherine Fournier	Parent
Marie-Ève Dufour	Parent
Suzie Perrier	Parent
Jennifer Turgeon	Parent
Julie Landry-Savard	Enseignante
Cathy Lévesque	Enseignante
Claude Labonté	Enseignante
Christine Lefebvre	Service de garde
Dominique Crépeault	Technicienne en éducation spécialisée
Stéphanie Mailhot	Directrice
Karlyne Rhéaume	Directrice adjointe

Étaient absents :

Marie-Claude Lavoie	Parent
---------------------	--------

1. Ouverture de la séance

Mme Mailhot et Mme Fournier en remplacement de Mme Lavoie, souhaitent la bienvenue à la présente et dernière rencontre du conseil d'établissement pour cette année.

2. Ordre du jour, lecture et adoption

Résolution

CE-21-22-24

SUR PROPOSITION de Marie-Ève Dufour

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec la modification proposée par les membres.

ADOPTÉ

3. Approbation du procès-verbal de la dernière rencontre du CÉ

CE-21-22-25

Résolution

SUR PROPOSITION de Julie Landry-Savard

IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal tel quel.

ADOPTÉ

4. Liste de matériel scolaire pour 22-23

Le CÉ révisé les listes de matériel scolaire proposées pour la rentrée l'an prochain. Quelques suggestions de modifications sont soulevées lors de la rencontre de CÉ. Mme Mailhot applique les correctifs retenus suite aux échanges réalisés en cours de rencontre.

5. Budget original 22-23

Mme Mailhot nous présente le budget original prévu selon les montant reçus actuellement. Nous nous attardons sur les postes budgétaires présentant un écart significatif comparativement au budget présenté à l'automne. Elle nous présente également les changements budgétaires qui seront apportés l'an prochain et qui nécessitent des ajustements sur la répartition du financement. Au final, le budget totalise un montant de 834 804\$ comparativement à 836 537\$ au budget présenté à l'automne.

CE-21-22-26

SUR PROPOSITION de Jennifer Turgeon

IL EST RÉSOLU d'adopter le budget original 22-23 tel que présenté.

ADOPTÉ

6. Assemblée générale sept. 2022

Lors de l'assemblée générale de l'automne prochain, 2 postes seront en élection. Mme Fournier et Mme Turgeon nomment qu'elles ne se représenteront pas l'an prochain. Des annonces Facebook seront faites pour informer les parents des postes à combler au sein du CÉ. L'assemblée générale le 13 septembre prochain devrait se tenir en présentiel ce qui devrait contribuer à attirer de nouveaux parents. Mme Dufour publiera quelques annonces sur la page Facebook du CÉ pour promouvoir le rôle du parent au sein du conseil d'établissement.

7. Sorties scolaires

Aucune sortie scolaire supplémentaire n'est à approuver à la rencontre d'aujourd'hui.

8. Points à souligner : coups de cœur!

- Comité cour d'école qui a procédé à l'achat de nouveaux jeux extérieurs (spike ball, washers, jeu de poche, etc.).
- Super activité du labyrinthe des insectes organisée par Fanny Doire. Toutes les classes de l'école bénéficient de cette activité qui a été grandement appréciée par les élèves. L'intégration des classes de 900 et du régulier à travers cette activité a été bien intéressante à plusieurs égards.
- La polyvalente a accueilli l'équipe du personnel des classes adaptées pour faciliter la transition des élèves de 900 de l'école Saint-Sauveur à la polyvalente Le Carrefour.
- La formation des groupes pour l'an prochain est débutée et Mme Mailhot souligne les efforts du personnel pour réfléchir spécifiquement et avec cœur en fonction des forces et des besoins de chaque élèves.
- Bravo à Mme Lefebvre pour ses idées novatrices en regard du SDG, du service des dîneurs et des activités variées pour le plus grand plaisir de nos élèves (Voir le point 10.5).
- Les vacances approchent!

9. Questions du public

Aucune question n'a été adressée

10. Informations de**10.1 Comité de parents :**

Mme Dufour nomme que 2 élections ont été faites pour le CA de parents. Marie-Ève Dufour et Francis Murphy ont été à nouveau élu.

10.2 Enseignants :

Rien de particulier

10.3 T.E.S. :

Rien de particulier

10.4 Direction :

Les membres du CÉ se sont réunis et ont travaillé sur le sondage aux parents. Mme Mailhot nous rappelle que nous avons jusqu'à demain pour aller consulter et commenter le sondage. Les résultats du sondage au personnel ont été très favorables de façon générale.

10.5 Service de garde :

Mme Lefebvre a réalisé une mini consultation auprès des élèves pour recueillir les propositions des élèves sur leur « heure de dîner idéale ». Un réaménagement du fonctionnement a été appliqué par la suite, ce qui permet :

- Aux 4,5 et 6^e année de sortir dans la cour d'école rapidement après avoir mangé.
- Les 6^{ième} année et les maternelles sont maintenant pairées à l'extérieur. Une belle animation est faite par les grandes de 6^{ième} qui contribuent à animer les plus petits.
- Pour ce qui est des 1^{ere} année, une première éducatrice s'occupe du ménage alors que la deuxième s'occupe de l'animation auprès des enfants.
- Des sorties ont été faites au domaine des 3 vents, au petit cornet, etc. étant donné que la situation pandémique le permet. Pour ce qui est des dernières journées pédagogiques, des sorties à la plage, une journée thématique « chasse aux bibites » est prévue et possiblement une sortie au refuge Pageau.
- Le personnel du SDG devrait être assez stable pour l'an prochain.
- Pour les repas dépannage, des Gatuso et des poudings au chocolat sont actuellement offerts. Christine réfléchit à une offre de repas dépannage plus santé pour l'an prochain. Elle envisage des repas cuisinés par les élèves et congelés par la suite.
- Mme Dufour souligne le magnifique calendrier d'activité pour la fin d'année scolaire. Plusieurs soulignent les idées novatrices et les efforts de l'équipe du SDG pour améliorer le quotidien des élèves.

11. Varia :**Contribution des parents graduation**

Étant donné qu'aucune activité de financement n'a été réalisée cette année en raison du contexte de pandémie, aucun budget n'est prévu pour organiser la graduation des 6^{ième} année. Un petit comité s'est mis sur pied malgré tout pour organiser une activité spéciale pour souligner la graduation des 6^{ième} année. Des commanditaires se sont portés volontaires pour financer l'activité, mais le comité nécessitera une contribution volontaire des parents d'élèves de 6^{ième} pour offrir l'activité (grignotines, desserts, breuvages, décorations etc.). L'autorisation du CÉ est demandée pour légitimer la démarche du comité auprès des parents. Il est suggéré par le CÉ d'annoncer le montant visé dans la communication aux parents et de solliciter diverses contribution possibles par les parents (temps, matériel, financière, etc.).

12. Correspondance

Aucune correspondance.

13. Remboursement des membres

Aucun remboursement.

14. Levée ou ajournement de la séance**Résolution****CE-21-22-27**

SUR PROPOSITION de Suzie Perrier

IL EST RÉSOLU de lever la séance. Il est 20h20

ADOPTÉ

Marie-Claude Lavoie

Présidente

Stéphanie Mailhot

Directrice